

Accueillir la famille dans l'école :

- Présenter les personnes adultes et leur fonction (dont ATSEM, RASED...), si c'est impossible au moment de l'inscription, le proposer au moment de la sortie des classes.
- Favoriser l'accueil des enfants avec la ou les personnes qui les accompagnent.
- Proposer une visite des locaux même rapide (dont cantine, coin sieste..).

Le groupe familial sera sécurisé d'avoir identifié les lieux et les personnels.

- Informations à demander : **adresse postale et adresse de résidence** souvent différentes, l'assurance, le livret scolaire (voir s'il y a eu un maintien), le certificat de radiation et si la famille est bien passée en mairie pour l'inscription.

Profiter de la présence des parents pour compléter avec eux la fiche de renseignements. L'adresse postale permet de s'assurer de l'effectivité de la communication.

Accueillir l'enfant dans la classe :

- Le directeur procèdera à l'admission au plus près de la classe d'âge afin de veiller à la continuité et à la cohérence du parcours scolaire. Comme pour tout enfant c'est le droit commun qui s'applique. Il est conseillé de mettre en place des aménagements pédagogiques sur des plages horaires définies si besoin.
- Présenter l'enfant à ses camarades de classe qui se présenteront à leur tour (présentation dynamique et bienveillante). S'assurer que petit à petit l'enfant connaisse le prénom de ses camarades.

Quelques spécificités du public

La perception de l'école : l'école peut être perçue comme une institution étrangère et sédentaire, représentant un risque quant à la perte de leur identité. Les EFIV peuvent donc arriver à plusieurs dans une même école. Il arrive que les parents demandent que les enfants soient regroupés dans la même classe, quel que soit leur âge. Expliquer alors les règles de répartition dans les classes. Dans la cour, en fonction des familles, un regroupement EFIV peut s'effectuer. Prendre le temps de faire

mémoriser les prénoms des autres enfants de la classe contribue à limiter la séparation entre le « eux » et le « nous ».

La perception du temps : le temps n'est souvent pas vécu de manière linéaire, mais perçu au travers de la succession des saisons, du temps qu'il fait, des travaux, des impondérables familiaux et aux déplacements qui y sont liés. L'important est ce qui se passe « ici » et « maintenant ». Les départs peuvent être imprévisibles et la durée du stationnement pas forcément connue à l'avance. Ainsi, il convient de rappeler en amont les jours et horaires des RDV pris ou des activités prévues. Penser à récupérer les livres de l'école lorsque le départ est annoncé et, à montrer à l'élève un casier ou une boîte à archive où seront rangés ses effets voire quelques documents qui lui seront destinés dans la perspective de son retour sur l'école.

La perception de l'espace : l'espace école avec les classes, couloirs, cour, cantine représente un espace extérieur à l'espace familial. Les enfants sont confiés aux enseignants dans cet espace-là : pour certaines familles, les trajets en bus et les activités hors de l'école sont difficilement acceptés. La participation aux sorties souligne qu'une relation de confiance avec la famille est tissée. Rechercher si possible la participation des parents aux sorties.

Les caractéristiques de l'apprentissage :

Les apprentissages familiaux sont plutôt « pratiques » et basés sur l'imitation. Ils s'effectuent en situation réelle et concrète. Il peut être envisagé de placer l'EFIV à côté d'un enfant tuteur et d'accepter l'apprentissage par **imitation** voire la copie dans certaines activités. Penser à expliciter le sens de l'école et des apprentissages en cours (ex : partir de situations concrètes en mathématiques et autres disciplines).

Le rapport au langage et à la communication : Les EFIV vivent dans une société à tradition orale, la plupart sont bilingues : ils parlent une autre langue en famille (manouche, argot voyageur...). Il convient donc de vérifier la compréhension du langage « oral scolaire » : veiller à la confusion de certains sons non entendus (en/on/in), vérifier que par exemple le futur est utilisé à l'oral, enrichir le vocabulaire et user de la répétition. Mener des projets plurilingues et pluriculturels est une manière de faire une

place à toutes les langues de la classe et à valoriser les différentes cultures (s'intéresser à la musique, la cuisine...).

Le rapport à l'écrit :

Le recours à l'écrit ne va pas de soi au sein du peuple tsigane, même s'il est utilisé (SMS, tag...). Dans certaines caravanes, le livre peut être absent. Avoir une approche pragmatique et prioriser les écrits fonctionnels peut favoriser le rapport à l'écrit et l'apprentissage.

Le suivi des apprentissages :

- Ouvrir le cartable et consulter les outils permet d'appréhender les compétences acquises. Dans la mesure du possible privilégier le(s) support(s) utilisé(s) dans l'école précédemment permet à l'enfant de faire du lien.

- Pour penser au mieux les aménagements pédagogiques (PPRE) il est impératif de prendre le temps d'évaluer le niveau de l'enfant. Mettre en place assez rapidement après son arrivée, une évaluation normative accompagnée d'un entretien avec l'enfant. Ceci pour mieux appréhender sa représentation de l'école et son rapport aux apprentissages.

Des outils d'évaluations sont accessibles à partir des liens ci-dessous.

- Garder en tête la spécificité de ce public et de sa relation à l'école.

-Lors du départ de l'élève, si possible penser à compléter une fiche de suivi (utiliser le PPRE ou l'outil ci-dessous) permettant à l'enseignant suivant de situer l'élève plus rapidement.

Prévoir un casier où sont entreposées ses affaires, lors de ses absences signifie que la classe a pensé à lui.

Quelques ressources

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/casnav/>

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/casnav/le-lien>

(Evaluations français et mathématiques)

Pour mieux connaître les EFIV :

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/casnav/padlet-les-efiv-leurs-histoires-et-leurs-problematiques-actuelles>



Accueillir un Elève Issu de Familles Itinérantes et du Voyage (EFIV) en classe Département de l'Aveyron (EFIV, BO n°37 du 11/10/2012)

Les déplacements ne favorisent pas la continuité scolaire et les apprentissages. Or ils ne doivent faire obstacle, ni aux projets de scolarité des élèves et de leurs parents, ni à la poursuite des objectifs d'apprentissage définis par le socle commun de connaissances et de compétences.

Le droit commun s'applique en tous points à ces élèves : ils ont droit à la scolarisation et à une scolarité dans les mêmes conditions que les autres, quelles que soient la durée et les modalités du stationnement et de l'habitat, et dans le respect des mêmes règles.

Circulaire 2012-142 du 2/10/2012



Contacts :

Séverine FABRE enseignante ressource 1^{er} degré pour les EFIV
département de l'Aveyron
Ecole Gourgan, côte de la Gascarie 12 000 RODEZ

Benoit Gillaizeau enseignant ressource 1^{er} degré pour les EFIV
Circonscription de Decazeville / Villefranche de Rouergue
Ecole Jean Macé 12300 DECAZEVILLE

Tel : 06 29 81 17 25

ia12-efiv@ac-toulouse.fr